



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E36487

VALABLE JUSQU'AU 30/09/2025

ÉDITÉ LE 29/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/04/2014
30 000

Raison sociale : JOLLY

105 IMPASSE DE CHEZ MERLIN
74420 SAINT-ANDRE-DE-BOEGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON LES BAINS

Siret : 384 507 851 00028

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8401067

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6036580404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6036580404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2024

Téléphone : 04 50 73 80 27

Portable : 06 24 76 06 21

Fax :

Site Internet : www.jollyconstructionsbois.fr

E-mail : contact@jollyconstructionsbois.fr

Responsabilité légale :

JOLLY STEPHANE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	22/09/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	22/09/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	22/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.